

**Rapport du jury**

Session	2023
Académie	Montpellier
Centre organisateur	Université Clermont Auvergne
Affectation	Université de Nîmes – Service des Relations Internationales
Concours	Nature : Interne
	Corps : Assistant-e ingénieur BAP : J - Gestion et pilotage
	Emploi-type : Assistant-e en partenariat, valorisation de la recherche et coopération internationale
Épreuves	Auditions des candidats

**Sommaire :**

- 1. La composition du jury**
- 2. Les données statistiques**
- 3. La nature des épreuves**
- 4. Le rapport du jury**

**1. La composition du jury**

Monsieur SEDDOUKI Samir, directeur général des services, président, Université de Nîmes, Nîmes.  
Madame DUBOIS Nelly, attachée principale d'administration de l'Etat, vice-présidente, Université de Nîmes, Nîmes.  
Madame Dorothée ORJOL SOUSA, ingénieure d'études hors classe, expert, Université Lumière Lyon 2, Lyon.  
Madame LUPORSI Bénédicte, ingénieure d'études hors classe, Université Lumière Lyon 2, Lyon.  
Monsieur LAHAYE Xavier, ingénieur d'études classe normale, Université de Nîmes, Nîmes.

**2. Les données statistiques**

- Le(s) poste(s) offert(s) au concours : nombre de postes à pourvoir : 1
- Les candidats :  
Nombre d'admissibles : 7  
Nombre de présents à l'admission : 4  
Nombre d'admis sur liste principale : 1  
Nombre d'admis sur liste complémentaire : 1
- La répartition des notes  
Seuil d'admissibilité : NC  
Seuil d'admission : 91  
Note la plus haute : 17  
Note la plus basse : 10

### 3. La nature des épreuves

**Nature de l'épreuve d'admissibilité (coefficient 2) :** [Article 24 de l'arrêté du 28 décembre 2011](#)

Evaluation de la valeur professionnelle des candidats par le jury au vu de l'étude d'un dossier comportant, pour chaque candidat, un état de ses services publics et privés et un descriptif des formations suivies ainsi que, le cas échéant, ses titres et diplômes et lorsqu'il y a lieu un exposé de ses travaux. En outre, un rapport d'activité établi par le candidat doit figurer dans le dossier ainsi qu'un organigramme structurel et un organigramme fonctionnel visés par le responsable du service ou de l'établissement où il est affecté.

**Nature de l'épreuve d'admission (coefficient 4) :** [Article 26 de l'arrêté du 28 décembre 2011](#)

Durée : 30 minutes, dont 5 minutes maximum pour l'exposé du candidat

Audition par le jury des candidats admissibles, portant, d'une part, sur leurs connaissances générales et, d'autre part, sur leurs connaissances techniques et, le cas échéant, administratives relevant de l'emploi type correspondant aux emplois mis au concours. Cette audition débute par un exposé du candidat sur son parcours et son expérience professionnelle d'une durée maximale de 5 minutes. Pour conduire cet entretien, le jury dispose du formulaire "curriculum vitae et lettre de motivation" complété par le candidat sur le site internet du ministère de l'enseignement supérieur dédié aux inscriptions.

### 4. Le rapport du jury

#### **Phase d'admission : auditions des candidats**

*Cette épreuve est notée de 0 à 20.*

Sur 7 candidats admissibles, 4 se sont présentés à l'épreuve d'admission et avaient prévenu en amont de leur participation.

Concernant les 3 autres candidats un seul s'est manifesté et a fait part de son absence. Un autre n'a pas déposé son CV dans Web ITRF il a donc de fait été éliminé. Et un autre ne s'est pas présenté le jour de l'épreuve alors qu'il avait confirmé sa participation et déposé son CV.

L'audition des 4 candidats s'est déroulée selon les critères requis.

#### **Conclusions / remarques / conseils du jury :**

Les phases d'admissibilité et d'admission se sont déroulées sans incident.

Il est à noter que 2 des 4 candidats auditionnés n'ont pas réussi à respecter le temps des 5mn de présentation impartie.

Par ailleurs, 1 candidat a fait une présentation très récitée et manifestement apprise par cœur.

En outre, 1 candidat n'a pas été performant dans la tenue d'une conversation en langue étrangère.

En conclusion, le jury conseille de bien préparer son audition afin de répondre au mieux à ses attentes.

Fait à Nîmes, le 19/09/2023

Signature du président du jury

Samir SEDDOUKI